

20/02/2018



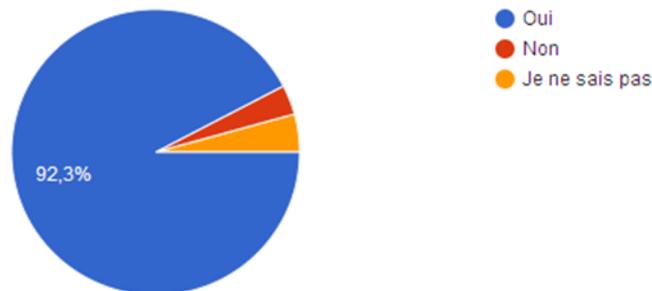
SCIENTIFIQUES

Questionnaire sur la réforme statutaire des PTS

VOUS AVEZ ÉTÉ PLUS DE 500 À RÉPONDRE À NOTRE QUESTIONNAIRE ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

A la question : souhaitez-vous une évolution du statut actuel de la police scientifique (statut ordinaire de la fonction publique) permettant une meilleure reconnaissance de la pénibilité du métier et de la compétence des agents ?

Vous êtes plus de 92 % à répondre OUI.



Nous sommes en cours d'analyse plus détaillée de vos réponses. D'ores et déjà, celles-ci attestent de la volonté des personnels scientifiques de maintenir leur implication dans un métier exigeant, et de leur forte aspiration à une reconnaissance pleine et entière.

Le SNAPATSI continue à porter devant l'administration vos avis et arguments en faveur d'une réforme ambitieuse. Notre statut doit évoluer.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI défend vos intérêts !